



QualiPro-CFI



FORMATION DIPLOMANTE

CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Formation pour les professionnels en poste, les demandeurs d'emploi et toutes personnes souhaitant se former au métier

Promotion 2019



Titre professionnel de niveau III

DEFINITION DE L'EMPLOI

Le (la) conseiller(ère) en insertion professionnelle (CIP) favorise par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou des adultes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion (en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits). Son action vise à les aider à construire et à s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les difficultés rencontrées.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, chaque participant aura acquis les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice de la fonction de « **Conseiller en insertion professionnelle** », et sera en capacité d'obtenir le **Titre professionnel** correspondant.

La formation est composée de deux modules :

- Activité 1 :** Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé
- Activité 2 :** Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
- Activité 3 :** Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

La formation peut être suivie dans **sa totalité** ou **par module**, en fonction des besoins et des projets de chacun.

Dans le cadre d'une formation modulaire, chaque module donne lieu à un **Certificat de Compétences Professionnelles**, les CCP étant des certifications professionnelles reconnues sur le marché du travail.

PUBLIC VISE

La formation s'adresse aux professionnels en poste, aux demandeurs d'emploi et à toute autre personne désirant s'investir durablement dans le secteur de l'insertion et disposant d'un niveau de qualification leurs permettant de s'inscrire dans une formation de niveau III.

Pré-requis

Pour être admis en formation, les candidats devront remplir les conditions suivantes :

- Disposer des qualifications (niveau IV minimum), savoirs et aptitudes nécessaires au suivi d'une formation de niveau III, **OU**
- Disposer d'une expérience professionnelle de 3 années minimum, dans un même secteur d'activité
- L'exercice du métier exigeant de faire preuve d'excellentes capacités relationnelles, d'adaptabilité, de stabilité émotionnelle... ces aptitudes seront évaluées à l'entrée en formation,
- Présenter un projet professionnel validé, orienté vers ce secteur d'activité (entretien de sélection).
- Maîtriser les outils informatiques, bureautiques, internet. Disposer d'un accès permanent à Internet

NB -Les candidats possédant déjà un CCP pourront intégrer le dispositif sur justificatif officiel de validation

Modalité de sélection

- Examen du dossier d'inscription
- Entretien individuel de motivation et de projet

CONTENU DE LA FORMATION

ACTIVITE 1 : Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé

- Informer une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés
- Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
- Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

ACTIVITE 2 : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

- Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
- Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
- Accompagner la réalisation des projets professionnels
- Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
- Analyser sa pratique professionnelle

ACTIVITE 3 : Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

- Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
- Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
- Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
- Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Un positionnement initial est effectué en amont de la formation pour élaborer votre **parcours individuel de formation**.

La formation alterne des **phases de formation en centre** et des **phases de travail personnel** (via une plateforme de formation sur Internet).

Durant la formation en centre (en présentiel) :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Visionnage et analyse de vidéos pédagogiques
- Exercices pratiques, mises en application
- Etude de cas
- Mise en situation filmées et analysées



Durant le travail personnel

Pour les demandeurs d'emploi, le travail personnel se réalise en centre de formation

- Exercices d'entraînement permettant d'intégrer les apprentissages réalisés en présentiel
- Travaux individuels et collaboratifs
- Suivi/ Echanges avec le formateur via un forum de discussion
- Rédaction du Dossier Professionnel



La formation intègre également quatre périodes de stage en entreprise à la fin de chaque module de formation :

- L'entreprise est le support de déroulement des évaluations à la fin de chaque module de formation
- Pour les salariés, les périodes de stage peuvent se dérouler au sein de leur propre entreprise.

MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

La formation que nous proposons conduit, selon le choix, à l'obtention :

- du **Titre professionnel de Conseiller en insertion professionnelle**
- ou à **l'un ou plusieurs des Certificats de compétences professionnelles (CCP)** constitutifs du Titre

Déroulement de l'épreuve de validation pour les candidats se présentant uniquement au CCP1 : Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé

- Formalisation d'un Dossier Professionnel présentant l'expérience et les réalisations professionnelles du candidat
- Mise en situation de conduite d'entretien d'accueil et d'analyse de la demande face à un jury de professionnel + Entretien technique avec le jury
- Remise et présentation orale d'une cartographie du territoire d'intervention + entretien technique avec le jury

Déroulement de l'épreuve de validation pour les candidats se présentant uniquement au CCP2 : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

- Formalisation d'un Dossier Professionnel présentant l'expérience et les réalisations professionnelles du candidat
- Remise et présentation orale, face à un jury de professionnels, d'un dossier relatant l'accompagnement réalisé auprès d'un bénéficiaire+ Entretien technique avec le jury

Déroulement de l'épreuve de validation pour les candidats se présentant uniquement au CCP3 : Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

- Formalisation d'un Dossier Professionnel présentant l'expérience et les réalisations professionnelles du candidat
- Remise et présentation orale, face à un jury de professionnels, d'un dossier relatant une action menée auprès d'un employeur pour accompagner + Entretien technique avec le jury

Déroulement de l'épreuve de validation pour les candidats se présentant au Titre professionnel

- Mise en situation de conduite d'entretien d'accueil et d'analyse de la demande face à un jury de professionnel + Entretien technique avec le jury
- Remise et présentation orale d'un dossier comprenant plusieurs parties:
 - ✓ une cartographie du territoire d'intervention
 - ✓ l'accompagnement réalisé auprès d'un bénéficiaire dans son parcours d'insertion
 - ✓ l'accompagnement réalisé auprès d'un bénéficiaire dans l'élaboration de son projet professionnel
 - ✓ la préparation et l'animation d'un atelier thématique
 - ✓ la démarche de prospection menée auprès d'un employeur
 - ✓ la démarche d'appui technique menée auprès d'un employeur en matière de recrutement
 - ✓ la démarche d'accompagnement à l'intégration et au maintien d'un salarié dans son environnement professionnel
- † Entretien technique avec le jury sur ce dossier
- Formalisation d'un Dossier Professionnel présentant l'expérience et les réalisations professionnelles du candidat
- Entretien final avec le jury
- Le jury prend également connaissance des évaluations réalisées en cours de formation

ORGANISATION DE LA FORMATION

MODULE 1 – CCP1 : ACCUEILLIR POUR ANALYSER LA DEMANDE DES PERSONNES EN DEMARCHE D'INSERTION ET ETABLIR UN DIAGNOSTIC PARTAGE

Dates : du 23 janvier 2019 au 07 mai 2019

Durée totale du module 1 : 98 heures (+ 3 semaines de stage en entreprise pour les demandeurs d'emploi. Les CIP déjà en poste pourront rester au sein même de leur structure)

Travail personnel : Prévoir 40 heures de travail personnel après chaque regroupement mensuel*

	Janvier 2019	Février 2019	Mars 2019	Avril 2019	Mai 2019
Durée de formation en centre	3 jours	3 jours	3 jours	3 jours	2 jours
Dates	23, 24, 25	18, 19, 20	18, 19, 20	10,11,12	06, 07
<ul style="list-style-type: none"> • Stage en entreprise : 3 semaines • Evaluations passées en cours de formation du module 1 : 1 heure 					

MODULE 2 - CCP2 : ACCOMPAGNER LES PERSONNES DANS LEUR PARCOURS D'INSERTION

Dates : du 09 mai 2019 au 10 septembre 2019

Durée totale du module 1 : 98 heures (+ 3 semaines de stage en entreprise pour les demandeurs d'emploi. Les CIP déjà en poste pourront rester au sein même de leur structure)

Travail personnel : Prévoir 40 heures de travail personnel après chaque regroupement mensuel*

	Mai 2019	Juin 2019	Juillet 2019	Septembre 2019
Durée de formation en centre	2 jours	4 jours +1 jour en autonomie en centre <i>ou en distanciel</i>	4 jours +1 jour en autonomie en centre <i>ou en distanciel</i>	2 jours
Dates	09, 10	17, 18, 19, 20 + 21	08, 09, 10, 11 + 12	09, 10
<ul style="list-style-type: none"> • Stage en entreprise : 3 semaines • Evaluations passées en cours de formation du module 2 : 1 heure 				

MODULE 3 – CCP3 : METTRE EN OEUVRE UNE OFFRE DE SERVICES AUPRES DES EMPLOYEURS POUR FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Dates : du 11 septembre 2019 au 5 décembre 2019

Durée totale du module 1 : 98 heures (+ 3 semaines de stage en entreprise pour les demandeurs d'emploi. Les CIP déjà en poste pourront rester au sein même de leur structure)

Travail personnel : Prévoir 40 heures de travail personnel après chaque regroupement mensuel*

	Septembre 2019	Octobre 2019	Novembre 2019	Décembre 2019
Durée de formation en centre	2 jours	4 jours	4 jours	4 jours
Dates	11,12	07, 08, 09, 10	04, 05, 06, 07	02, 03, 04, 05
<ul style="list-style-type: none"> • Stage en entreprise : 3 semaines • Evaluations passées en cours de formation du module 3 : 1 heure 				

**Pour les demandeurs d'emploi, le travail personnel se réalise en centre de formation*

COÛT DE LA FORMATION

Formules proposées	Coûts
<ul style="list-style-type: none"> Module 1 : Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé Examen : Certificat de Compétences Professionnelles 1 	<p>1400 euros* + 400 euros (Organisation de la session de validation)</p>
<ul style="list-style-type: none"> Module 2 : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle Examen : Certificat de Compétences Professionnelles 2 	<p>1400 euros* + 400 euros (Organisation de la session de validation)</p>
<ul style="list-style-type: none"> Module 3 : Mettre en oeuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle Examen : Certificat de Compétences Professionnelles 3 	<p>1400 euros* + 400 euros (Organisation de la session de validation)</p>
<ul style="list-style-type: none"> Formation complète : Module 1 +module 2 +module 3 Examen : Accès au Titre professionnelle de CIP 	<p>3 600 euros* (Le coût de la session de validation est inclus dans le coût de la formation)</p>

* Un effectif de 8 personnes minimum par module est requis pour la mise en place de la formation

CONTACTS

Demande d'informations/ Inscription

Tél : 0594 31 37 24

Mail : pointcom.info@wanadoo.fr

Site : www.pointcom-guyane.fr

Contact : M. Victor SOLANAO



Formateur :

Stéphane VAITI

Tél : 0694 21 89 72

Mail : stephane.vaiti@gmail.com

Site : www.lca-formation.org

